



**PREAVIS N° 14 / 2017**  
de la Municipalité au Conseil communal  
relatif à la réfection des collecteurs EC/EU En  
Cornaz et à l'octroi d'un crédit

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. PREAMBULE

Par ce préavis, la Municipalité vous propose la réfection des collecteurs Eaux claires / Eaux usées (EC/EU) du secteur En Cornaz.

Lors du dernier contrôle et curetage effectués par l'entreprise Künzli et du passage d'une caméra dans le collecteur des eaux usées, il est apparu que ce dernier présente, entre les chambres 318, 320 et 322, une pente négative, certainement due à un affaissement du terrain.

Le contrôle de la conduite d'eaux claires 1322-1320-1318 montre quant à lui une perte due certainement à une fissure sur ce collecteur en PVC.

La vente des parcelles 613, 614, 615, 616, 915, 916 et 171 par le Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevay-Riviera à des particuliers, ainsi que la mise à l'enquête de divers bâtiments sur les parcelles susmentionnées, nous incitent à mettre en ordre ces collecteurs avant la fin des travaux des particuliers. En effet, une fois les villas construites, il sera beaucoup plus difficile de changer ces collecteurs.

## 2. TRAVAUX A EFFECTUER

<b>Remplacement des collecteurs</b>			
<b>EU</b>			
Fourniture et pose tuyaux, Ø 200		CHF 1'800.00	
Chambre EU étanche, regard 5 tonnes inodore	3	CHF 6'600.00	CHF 8'400.00
<b>EC</b>			
Fourniture et pose tuyaux Ø 400		CHF 6'600.00	
Chambre EC étanche, regard 5 tonnes inodore	3	CHF 6'900.00	CHF 13'500.00
<b>Passage de la route</b>			
Creuse de la fouille, étayage, enrobé et tapis bitumineux			CHF 9'900.00
<b>Renforcement dans le terrain, portance insuffisante</b>			
Béton d'enrobage			CHF 18'750.00
Travaux de génie civil			CHF 48'000.-
Réserve divers et imprévus			CHF 11'000.-
<b>TOTAL</b>			<b>CHF 118'500.00</b>

### 3. CONCLUSIONS

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

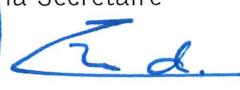
#### Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis N° 14/2017 de la Municipalité au Conseil communal relatif à la réfection des collecteurs EC/EU En Cornaz et à l'octroi d'un crédit
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Décide**
1. D'autoriser la Municipalité à procéder à la réfection des collecteurs EC/EU En Cornaz
  2. De lui accorder à cet effet un crédit de CHF 118'500.- TTC
  3. De financer ce montant par la trésorerie courante
  4. D'amortir le montant de CHF 118'500.- en une fois, par prélèvement au fond de réserve « travaux »

Adopté en séance de Municipalité le mardi, 4 avril 2017

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic  Chr. Lanz

la Secrétaire  C. Pilloud



Délégué(s) de la Municipalité : M. Rémy Roulet, municipal

Annexe : --